



Rencontre complémentaire

organisée par l'Association française des catastrophes naturelles (AFPCN), avec le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et l'Observatoire national des risques naturels (ONRN), en lien avec les observatoires régionaux

Présidée par Christian KERT, député des Bouches-du-Rhône, président de l'AFPCN et du COPRNM¹

Le mercredi 23 mars 2016 à 11h30 au palais du Pharo

Nous sommes tous des acteurs de la prévention !

Première partie, de 11 h 30 à 12 h 15

Mettons en œuvre ensemble le cadre de Sendai !

Programme

*Introduction par **Christian KERT** et tour de table des participants*

*Exposé de cadrage : **Marc MORTUREUX**, directeur général de la prévention des risques (DGPR), ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la mer*

*Débat animé par **Christian KERT**, assisté du rapporteur **Henri LEGRAND** :*

- **Marie-France BEAUFILS**, sénatrice d'Indre-et-Loire, maire de Saint-Pierre-des-Corps, présidente du centre européen pour la prévention des risques d'inondations (CEPRI),
- **Philippe DERIEUX**, directeur général délégué, AXA Global P&C, membre du conseil d'administration de *UN-ISDR Private Sector Alliance for Disaster Resilient Societies (ARISE)*,
- **Jacques GAUTIER**, sénateur des Hauts-de-Seine, maire de Garches, président du haut comité français pour la défense civile (HCFDC),
- **Marc MORTUREUX**, directeur général de la prévention des risques (DGPR), ministère de l'environnement, de l'Énergie et de la mer,
- **Maryse VERCOUTERE**, Action contre la faim (ACF), animatrice de la coordination du réseau d'ONG françaises agissant dans le domaine de la réduction des catastrophes.

*Bilan des débats et prochaines étapes, par **Henri LEGRAND**, rapporteur*

*Conclusion par **Christian KERT***

Le cadre d'action de Sendai² se veut un outil orienté vers l'action, à destination des États et des autres acteurs, pour renforcer la prévention et la gestion des risques de catastrophes.

Il définit sept cibles et quatre priorités et axes stratégiques, pour les 15 ans à venir (2015-2030) et se décline aux niveaux local, national, régional et mondial.

Les quatre priorités sont :

1. comprendre les risques de catastrophe, et renforcer la culture du risque ;
2. renforcer la gouvernance des risques de catastrophe pour mieux les gérer ;
3. investir dans la réduction des risques de catastrophe pour renforcer la résilience ;
4. améliorer la préparation, pour une intervention efficace et pour faire et reconstruire mieux.

¹ Le Conseil d'orientation pour la prévention des risques naturels majeurs est la plateforme nationale française pour la prévention des catastrophes. L'AFPCN agit sous convention du MEEM, en qualité d'opérateur de la plateforme nationale et anime notamment à ce titre le comité international du COPRNM et le comité des utilisateurs de l'ONRN, contribuant à coordonner le système de la plateforme nationale.

² www.unisdr.org/files/43291_frenchsendaiframeworkfordisasterris.pdf

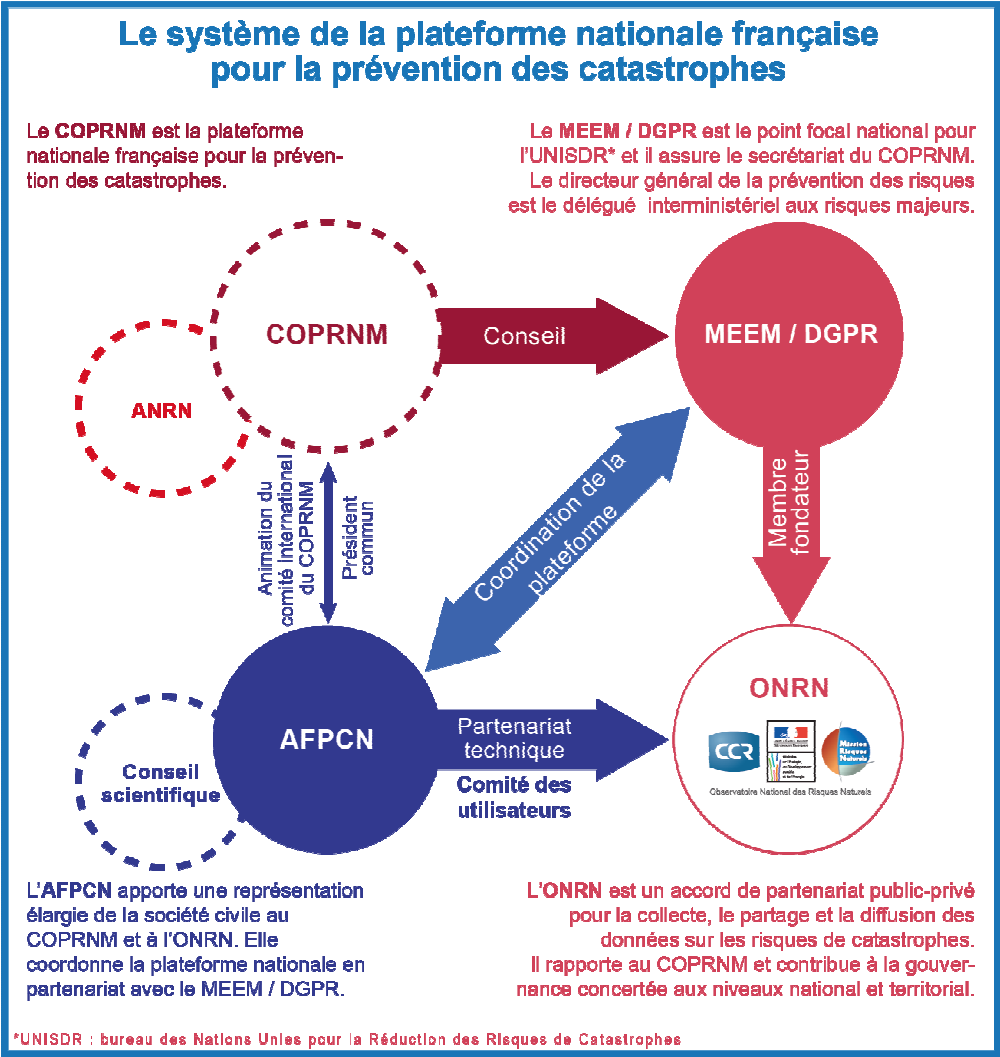


Sur les sept cibles, quatre concernent la réduction des impacts des catastrophes (mortalité, personnes affectées, pertes économiques, dommages sur les infrastructures critiques), la cinquième porte sur la gouvernance nationale (augmentation du nombre de pays dotés d'une stratégie de réduction des risques de catastrophes), la sixième sur la coopération internationale pour les pays en développement et la septième par la couverture par des systèmes d'alerte. Des indicateurs sont en cours de définition pour assurer le suivi quantitatif des cibles et permettre l'évaluation des progrès. Le cadre d'action de Sendai réaffirme la responsabilité des États dans la prévention et la réduction des risques de catastrophes sur leur territoire, mais il privilégie une démarche inclusive, qui associe toutes les parties prenantes, dans une approche de subsidiarité et de gouvernance, qui privilégie l'échelon local et responsabilise les acteurs privés.

La session s'adresse à tous les participants des Assises, pour commencer à nous inscrire collectivement et concrètement, citoyens, associations, ONG, administrations et entreprises, dans un cycle long de 15 ans de progrès en RRC.

Au travers d'un panel de haut niveau représentatif de la variété des acteurs français de la prévention des risques (représentants d'associations nationales, d'ONG, du secteur privé et de l'État), seront abordés quelques-uns des thèmes essentiels et structurants³ du SFDRR :

- le faire et reconstruire mieux ou comment renforcer la résilience et concevoir la reconstruction comme une nouvelle étape de la prévention ;
- l'action multi-acteurs, notamment pour la gouvernance concertée ;
- la coopération internationale et ses enjeux pour les acteurs français.



³ La priorité n° 1 est illustrée de 12 h 15 à 13 h 00 par la bonne pratique de l'ONRN et de son réseau d'observatoires régionaux.